

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR DU 15 MARS 2023

Présents : Jean-Luc, Adrienne, Julie, Olivier, Jacques, Clarisse, Samuel, François, Jean, Edith

En visio : Michele, Marc, Benoît

Récapitulatif des décisions prises

Il s'agit de discussions qui ont eu lieu par email avant la réunion.

- Subvention Gums au week-end alpi féminin : tranché par le bureau pour une somme de 350 euros, qui s'ajoutent aux 1000 euros obtenus de l'ANS dans le cadre de la demande de subvention 'alpinisme féminin'.
- Matériel acheté pour l'alpinisme/cascade de glace (indépendamment de la subvention susmentionnée) : deux nouvelles paires de crampons avec des pointes avant techniques qu'on peut installer au besoin (Vasak substituable Dart)
- Toit de la perma, suite aux travaux qui ont eu lieu dans la copropriété et qui l'ont endommagé : l'entreprise a été réactive, elle a changé les tuiles et le solin. Jean-Luc suit le dossier.

Camp d'été

L'idée générale était de ne pas partir trop loin, pour respecter une certaine alternance par rapport à l'été dernier. Le choix a été porté pour la destination de Champagny en Vanoise (dernier rassemblement en 2011). 6h50 / 660 km en voiture. TGV Chambéry + TER Moutiers (1h20) + Bus (45 mins)

Jean-Luc prendra contact avec le camping, enverra une annonce initiale assez rapidement sur la liste infos, rédigera une annonce plus détaillée pour le site web, le Crampon, et la liste infos.

Statuer sur la prise de décision en dehors du CD (vote, décision du bureau...)

- Possibilité de ne traiter certains sujets que par le bureau, qui fera part de sa décision lors du CD suivant. Les points non urgents attendent le CD suivant.
- Pour des points urgents nécessitant l'avis de tout le CD, la consultation doit être faite en passant par le bureau. Le bureau se chargera ensuite d'organiser le vote. Benoît va créer une adresse spéciale pour le bureau.

On en profite pour demander à Benoît d'indiquer, sur la page du site qui liste les encadrants, l'adresse mail qui permet de les contacter.

Comment organiser mieux les réunions.

Il n'est pas nécessaire de définir les dates des réunions du CD trop en avance : deux semaines à un mois avant, et surtout rendre l'ordre du jour efficace avant chaque réunion. On essayera, en début d'année, de définir un calendrier des demandes de sondage framadate pour organiser une réunion du CD, et la date limite pour y

répondre. Il devra y être précisé si un lien Visio sera possible ou pas.

Augmentation cotisation du Gums ?

Les éléments suivants ont été apportés à la discussion :

- les cotisations au GUMS s'élèvent à environ 8500 €/an.
- les frais fixes de la perma, de diverses cotisations, assurances et frais bancaires représentent environ 5000 €.
- les activités sont a priori à l'équilibre, les participants payant les dépenses. Seuls les cars-couchettes peuvent être déficitaires ou bénéficiaires selon les années.
- il reste donc 3500 € pour les achats de matériel, les frais de formation (le GUMS paie 50 €/an pour les participants aux divers groupes FFCAM, soit 450 € pour l'année dernière), les déficits éventuels du Crampon et des cars-couchettes, et les autres dépenses exceptionnelles (déjà 800 € pour cette année).

--> Le CD décide d'augmenter de 1 euros.

Réflexion autour du coût des cars-couchettes

Le CD se pose la question de remettre un tarif réduit « solidaire sur demande ». L'organisateur peut voir avec le bureau ensuite s'il est appliqué ou non. On y réfléchit encore et on voit ça pour l'année prochaine. Essayer aussi de réduire le coût du weekend (bivouac...).

Sécurité

- Maintenir une journée manip de corde mais essayer de la proposer plus en avance, si possible, pour réunir un maximum de personnes : relancer l'organisateur (une idée : y faire pratiquer aussi enchaînement de rappels).
- D'autres journées de ce type peuvent être proposées, éventuellement juste entre encadrants pour y faire partager ce qui a été appris lors des formations.
- Proposition d'organisation d'un stage carto 1 par le Gums.
- Maintenir la fameuse journée DVA à Fontainebleau et si possible celle de Cité U. Faire le plus possible des entraînements à la recherche DVA pendant les stages et week-end en car-couchettes.
- Les encadrants doivent bien penser à rappeler ce qu'il faut faire en cas d'accident.

- On rappelle que le casque est obligatoire lors des sorties escalade (rappel vademecum organisateur).
- Pour le ski de rando, attention à bien prévenir les participants en cas de froid extrême.

Création d'une liste d'encadrants « cascade de glace »

A priori, deux sous-catégories seront ajoutées à la liste encadrants alpinisme : 'res cascade' et 'co-res cascade'. Une liste de diffusion cascade de glace sera créée. Une ouverture d'une nouvelle section cascade de glace au sein du Gums avec un responsable n'est pas encore à l'ordre du jour. Il faudra voir, à long terme, si l'activité continue à avoir du succès.

AG FFCAM qui a eu lieu le 21/22 janvier 2023 au Mans

Thibault d'Argent était présent, merci à lui.

À noter que les deux motions qui faisaient le plus polémique ont été adoptées, à savoir :

- La motion « diplôme initiateur escalade » actant la mise à l'étude d'un nouveau diplôme « bénévole de club » (niveau 6a) distinct du diplôme SNE actuel.
- Motion « initiateurs expérimentés » : la raison de cette motion est qu'à ce jour, il y a beaucoup d'initiateurs mais un manque d'instructeurs. Cette disposition permettrait temporairement de fluidifier le fonctionnement des formations.

Michèle nous fait noter que les recyclages seront modifiés : il faudra suivre des formations.

Subvention ANS pour l'année prochaine

Promouvoir la pratique féminine. Le CD donne son accord pour faire une nouvelle demande de subvention.

AG Cosiroc

Elle aura lieu le mardi 18 avril. Clarisse, François, Antoine, Thibault, Étienne et Jean-Luc devraient y aller.

Fin des tests COVID

Nous ne demandons plus de tests COVID avant les sorties.

Outil de communication

Guillaume a proposé de tester Picateam, un outil de communication par un forum libre et gratuit. Un test est en cours. L'idée est de faciliter la communication entre gumistes à travers les différents canaux (cd, encadrants, débats, etc) en les rassemblant dans un même outil, plus adapté que l'email ou que les messageries type Whatsapp ou Signal.

Rassemblement pour le nouvel an prochain

Le CD laisse la commission escalade choisir le lieu. Les organisateurs contacteront le bureau pour obtenir une avance de trésorerie si besoin.

Achats de matériel

Deux paires de crampons ont déjà été achetées dans le cadre de la subvention féminine (une paire de Vasak avec Bloc avant Dart et une paire de Dart avec un Bloc avant Vasak)

Ce qu'il est prévu d'acheter :

- 2 cordes à simple de 70 m ont été achetées en 2013 et doivent être renouvelées.
- 2 casques : il manque des casques lors du stage d'initiation escalade et des sorties en parallèle du stage.
- 2 cordes à neige (30 m-roses) fabriquées en 2011, achetées en 2012. Les règles de gestion des EPI prévoient leur remplacement (+10 ans d'utilisation).

On attend septembre pour acheter une corde de glace. À voir si cela peut se faire dans le cadre d'une nouvelle subvention.

Autres dépenses : réaffûtage de certaines broches (prix pas encore connu), machard et mousqueton éventuellement pour le stage d'initiation.

Info rallye 2023

Pour des raisons indépendantes de leur volonté, les membres de l'équipe organisatrice vous informent que le rallye d'orientation, initialement prévu le 10 juin 2023, est malheureusement reporté à l'automne 2023. Infos à venir ultérieurement.